

PEUGEOT 208 PHASE 2 ALLURE PACK (Ref:N193408)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	100 cv 5 ch (74kw)
CO2	107 g/km
BOÎTES DE VITESSES	MANUELLE
Carrosserie	CITADINE
KM	10km
Immat	15/09/2022

Couleur
BLANC NACR

24.432 € TVAC

-13% sur prix cat.

OPTIONS

Accès et démarrage mains libres - Phares à LED - Peinture métallisée - Prédiposition pour roue de secours galette - Sièges avant chauffants - Tissu / Similicuir - Vitres électriques arrière -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

6 airbags - abs - accoudoir avant - aide au freinage d'urgence - aide au stationnement arrière - apple carplay + androidauto - appuie-têtes avant et arrière - avertissement de fatigue - banquette arrière 1/3 - 2/3 - bluetooth - caméra de recul - capteur de lumière - capteur de pluie - ciel de toit gris - climatisation automatique - condamnation automatique des ouvrants en roulant - contrôle de la pression des pneus - contrôle électronique de la stabilité (esc) - coques de rétro noir brillant - démarrage mains libres - direction assistée - Écran tactile 7" - feux de jour à led - frein à main électrique - freinage actif d'urgence - jantes en alliage 16" - kit de réparation de pneus - ordinateur de bord - peugeot i-cockpit - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - répartiteur de freinage - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - siège conducteur réglable en hauteur - start/stop automatique - système d'attache isofix pour siège enfant aux places latérales arrière - système d'avertissement de sortie de voie - système de contrôle de traction asr - tissu - tuner/radio - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - vitres surteintées à l'arrière "privacy glass" - volant en cuir - volant multifonction - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.